L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 9 JUILLET 1889.

CHLORO-NAPTHOLEUM devrait être employé dans les lieux d'aisance, bas-fonds, chambres de malades et appartements en général. 7juil—3m

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—La boulangerie de Bathiste Ford, coin des rues Villeré et Français. 2 juil—7t

A VENDRE—2 belles et jeunes juments par B. Pierre, aux Fair Grounds, Gentilly Road, porte members' entrance. 16juin—1m

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le [illegible] jour d'avril 1889, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous et dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Interdiction de Rosie Righter, No 23,760. Division "C".

Cette affaire a eu lieu aujourd'hui; présent, Auguste Barnes, Esq., pour le plaignant; la défenderesse présente en cour. Après avoir entendu les plaidoyers, les témoignages et les avocats, et après avoir interrogé et examiné la défenderesse, la cour, considérant qu'elle est mentalement incapable de diriger et de prendre soin de sa personne ou de sa propriété, il est ordonné, adjugé et décrété que la dite défenderesse, Rosie Righter, soit, et elle, est par le présent, déclarée incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et, en conséquence, qu'elle soit interdite.

Jugement rendu le 22 avril 1889.
Jugement signé le 26 avril 1889.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt-sixième jour de juin de l'An de Notre Seigneur Mil-Huit-Cent-Quatre-Vingt-Neuf.

HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.
2 juil—2 6 11

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James M. Seixas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,397.—Division A.—Attendu que Julia Derland Seixas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James M. Seixas décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 juil—6 11 14

No 25,304.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.
Succession de Abigail L. Slark.

LA Franklin Trust Company de Brooklyn, N. Y., dûment appointée gardienne du mineur Edwin S. Stanton, ayant fait la demande sur l'exécuteur de la dernière volonté et testament de Abigail L. Slark, pour l'argent entre ses mains appartenant au dit mineur, avis est par le présent donné à tous ceux se réclamant créanciers du dit mineur d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de cette publication, les raisons pour lesquelles cet argent ne serait pas payé.

Par ordre de la cour.
HUGUES J. LAVERGNE, Député-Greffier.
3 juil—3 17 août 1

Succession de Maria S. Righter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 27,392 — Division A—Attendu que William F. Brown a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Maria S. Righter, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 juil—4,10,13

Succession de Joséphine Pecot, Veuve de Pierre A. Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,390—Division C—Attendu que Lucien Dupré a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Pecot, Veuve de Pierre A. Dupré, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 juil—3,9,12

Succession de Charles G. Nathan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,949—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par George McD. Nathan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 juin—30 juil 5 9

Succession de A. Prados, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,908—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Félix Ramel, tuteur datif de la mineure Emma Prados, et comme tel administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 juin—30—juil 5,9

AVIS AUX CREANCIERS.

J. W. H. Eckert vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,268.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John Bastian, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 juillet—2,6,11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,831—Division E.—Ferdinand Baenech vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable Ferdinand Baenech, soit convoquée et tenue par-devant Ferdinand Kirchner, notaire, le MERCREDI, 10 juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'arranger les termes et les conditions de la vente des biens ici rendus, et pour prendre toute autre action nécessaire pour régler cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1889.
[Signé]: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme, JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 juin—3f au 10 juil

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Joseph Wehner vs ses créanciers—No 26,889—Division D. — Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers, du dit insolvable, Joseph Wehner soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, MERCREDI, 10 juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés livrées et de prendre toute autre mesure nécessaire.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1889.
[Signé]: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 juin—3f au 10 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la Paroisse d'Orléans—No 27,266—Division E.—J. W. H. Eckert vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, J. William H. Eckert, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous notaire, à son bureau, No 21 Passage de la Bourse, en cette ville, jeudi, le 18me jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Jno. D. Grace, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme, H. MOLAISON, Député Greffier.
15 juin—4f au 18 juil

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL —DE LA— Banque Nationale de la Louisiane DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$3,037,470 66
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		50,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et bons à primes, cours du marché		346 856 61
Actions et autres effets		12,450 00
Maisons de banque et autres propriétés foncières		110,480 71
Trésorier des Etats-Unis	2,250 00	
Change américain	212,617 42	
Argent (comptant)	1,053,350 56	
Chèques pour le Clearing House	445,945 15	
		1,713,963 13
Total		$4,364,520 15

PASSIF.

Capital-actions	[illegible]	
Fonds de surplus	[illegible]	
		[illegible]
Profits nets non divisés, sujets aux dividendes		[illegible]
Circulation		[illegible]
Dépôts à retirer contre chèques		[illegible]
Balances dues aux banques		[illegible]
Dividendes non-payés		[illegible]
		$4,364,520 15

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, [illegible]

[illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,
SAR
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 16 JUILLET 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, sont	$50,000
100 Lots de $300	30,000
100 Lots de $200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, sont	$99,900
999 Lots de $100	99,900
3,134 Lots se montant à	$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. [illegible]

IMPORTANT.

Envoyez par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres ordinaires. [illegible]

S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.

[illegible]

L'ABEILLE —DE LA— Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN
—ET—
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	[illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS:
73 ..... CHARTRES 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente par le Shérif Civil. De Machinerie, Bouilloires, Installations, etc., appartenant à une manufacture de tabac de première classe, de même qu'un lot de cigares importés et du pays, différentes marques de tabacs, tabac à priser, et un grand assortiment de pipes, etc. Au coin des rues Chartres et Conti.

Dans l'affaire de B. J. Jané vs Mme Vve J. F. Sarrazin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,341—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 20 juillet 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu et les installations du magasin et manufacture de tabac bien connus, situés au coin des rues Chartres et Conti, dans le second district de cette ville, comprenant un assortiment varié de cigares importés et du pays, tabac, tabac à priser, pipes; aussi vitrines, installations, ensemble avec bouilloires, machines, et tout ce qui se rattache à ce genre d'affaires; le tout en bon état, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juil—9 13 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

George H. Seincold, Mlle Fanny Frovet, Bastraire, subrogée, vs Wm. A. Frovet et Frederick G. Frovet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,328—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juillet 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. A. Lanceville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,630—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, situé dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Levée, Elmira, Moreau et Congrès [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juil—2 9 16 23 30—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—1 8 13 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bertrande Cerciat, épouse de Germain Sourmée, vs. son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 24,463.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.
CHARLES W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10, 17, 24—1, 8, 13 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Mlle Carrie A. Hotchkiss vs. C. W. Reed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,135—[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée faisant l'encoignure des rues Royale et Hôpital.

Mme Veuve E. Tafoury vs. Veuve et héritiers de F. Degeorge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,356—[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu et du fonds de marchandises de première classe d'un plombier, pièces s'adaptant pour installations de gaz et machines à vapeur, installation d'un établissement.

Le Continental Plate Glass Co., vs E. R. Lyons—No 26,879.
L. Wolf [illegible] Co., vs le même—No 27,[illegible].
E. P. [illegible] Co., vs le même—No 27,[illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 8 juillet 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 56 rue Baronne.

Le contenu du dit établissement, consistant d'un vaste assortiment de lustres, globes, branches, installations de gaz, tuyaux, abat-jours, pièces à gaz, ranges, etc., et autres articles nombreux faisant partie de ce genre d'affaires; le tout selon un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Michael McQuade vs. Wm. J. Woodward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,130—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

[illegible]

M. Bott vs. Joseph Gundersman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,314—[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juil—2 9 16 23 30 août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Benson vs Louis Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,175—[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juillet 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, rue Columbus entre Hubert et Senlac, [illegible]

Hurelle Homestead Society vs Bailey [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,418—[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—juillet 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de la barge Hayward, avec les agrès, apparaux, etc.

Sans limites. A un crédit de 12 mois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]

[illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Résidence de famille avec l'Avenue Esplanade, avec une double, [illegible]

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau [illegible] SAMEDI, 13 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles—[illegible]

Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire.

L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1889 et déposera 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication.
6 juil—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Claiborne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Convenable pour une fabrique de cercueils, etc. Le tout devant être vendu en bloc.

Aussi deux autres lots de valeur y attenants, avec bâtisses et améliorations.

—Dans l'affaire de—

Heinrich W. Holtzer vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,644—[illegible]

Avis aux Créanciers
Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de la Circulation. (Comptroller of the Currency.)
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.," insolvable.

[illegible]

W. L. TRENHOLM, Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency)

[illegible list of names]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence à étage rue des Français No 24, près du Marché Français.

Succession d'Eulalie Laborde, épouse de E. G. Sandon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6900.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 juin 1889, la propriété suivante, savoir:

[illegible]

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire.
26 juin—26 30—6 13 20 27 juillet

Magasin en briques à quatre étages, No 233 rue Decatur.

John P. Gaspard vs. ses créanciers—No 23,971.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 février 1889, la propriété suivante, savoir—

[illegible]

Voir le plan à la Bourse. Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire.
11 juin—11 18 25 29—6 13 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques rue du Port Nos 14, 16 et 18 près de Armes(?).
Maison en bois rue Mandeville No 64 entre les rues Royale et Chartres.
Vente pour effectuer un partage.
Michel Heidberg vs Charles Gaussen, et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 26,430

PAR JAS P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 20 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 12 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:

[illegible]

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Jos. J. Sicard, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente au moment de l'adjudication.
14 juin—16 22 29—6 13 20 juillet

PAR WARREN HOMES.

PLACEMENTS DE CHOIX

Avec des conditions des plus libérales de un tiers ou plus comptant.

Dans le Premier et Quatrième District.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des Chars.

Le cottage pour résidence à double corps de logis Nos 323 et 323 1/2, 325 et 325 1/2 rue Jackson.

Le cottage double pour résidence, Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation.

L'élégant cottage en bois pour résidence No 40 rue Liberté.

Succession de Mme Blanche Dumestre.

Pour un Partage. A l'encan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 21,799.

PAR WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 13 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 5 juin 1889, Dossier No 21,799 dans la succession de Mme Blanche Dumestre pour un partage, il sera vendu à l'encan, la propriété suivante:

[illegible]

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Cottage désirable dans le Quatrième District.
No 88 Avenue Washington.
Interdiction de Emma L. McDuff.

No 8,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, [illegible]

Acte de vente pardevant J. Bendernagel, Ecr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 juin—15 22 29—juil 6 13 20

LEON QUEYROUZE,
Commissionnaire en gros,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
27 RUE DECATUR.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 517 rue des Marais dans le Troisième District.
Succession de Peter Dowry, décédé.
A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS — W. I. Hodgson, encanteur — bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 13 juin 1889, dossier No 20,774, pour le compte de la succession de feu Peter Dowry, à l'encan, il sera vendu—

[illegible]

L'acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 juin—18 23 30—juil 7 14 20

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le nouveau et joli cottage No 13 rue St-Antoine, entre North Rampart et Bourgogne.

5 actions du Mutual Building and Homestead Association.

Succession de Frank Lamonette.

No 27,344—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 3 août 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs No 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté respectivement le 25 juin 1889 et le 27 juin 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison en bois à deux étages avec deux corps de logis dans le Premier District.

Coin des rues Gravier et St-Jean.

Succession de Luke Mahoney et Honora Mahoney, sa femme.

[illegible]

PAR VINCENT & CO.

Grande vente sans réserve du fonds de papeterie et de fournitures de bureau de
M. Peter O'Donnell,
125 rue de la Commune,
A cause de retraite des affaires.

PAR VINCENT & CIE—Alex Levy, encanteur, le 10 juillet 1889, à 10 heures et demie, au magasin 125 rue Commune, il sera vendu sans réserve, un vaste fonds de papeterie [illegible]

—Encore—

L'installation du magasin, desks, rayons, vitrines et comptoirs.
Conditions—Comptant.
7 juillet—4t

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Syndic.

Comptoirs élégants, Vitrines, Miroirs plaqués, Chaises en bois tordu, Tables M. T., etc.

Comprenant l'installation complète de ce magnifique

Magasin de Candi et Confiserie, No 111 RUE DU CANAL.

—Aussi—

L'installation Complète de la Fabrique de Candi.

Ustensiles et Divers, Tapis Velours, Portières, etc., au

No 511 RUE DU CANAL.

Mme E. L. Morin vs ses Créanciers. No 27,154—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.— En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, [illegible] MERCREDI, 10 juillet 1889, à 10:30 a. m., au No 111 rue du Canal—Tout le contenu de l'établissement ci-dessus.

—Et—

JEUDI, 11 juillet 1889, à 10:30 a. m., sur les lieux, No 511 rue du Canal, près de la rue Broad—Toute l'installation de la fabrique de candi, [illegible]

Le tout selon inventaire enliassé.
Conditions—Comptant, avant livraison.
5 juil—au 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix, centralement situées, et d'un rapport rémunérateur.

Les maisons de résidence en briques à deux étages, 223 et 225 rue St-Charles, entre Julia et St-Joseph.

Succession d'Ernest Basile Joubert.

No 27,191—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1889, il sera vendu à l'encan:

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR OPERER UN PARTAGE,
Les maisons de résidence, double, de choix, en bois et à deux étages, 102 et 104 rue Félicité.

In re Mme Maria Harvey vs Harry Harvey et als.

Nos 20,017 et 19,569—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet, SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 12 juin 1889 et signé le 21 juin 1889, par l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division "E", il sera vendu à l'encan, pour opérer un partage, la propriété suivante, savoir:

[illegible]

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'un café, etc.
Dans l'affaire de la succession de John H. Weber.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 26,944.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—JEUDI, 18 juillet 1889, à 11 heures, au local au coin North Rampart et Montégut en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 5 juillet 1889, il sera vendu le contenu du local, comprenant l'installation d'un café, liqueurs, etc., ensemble avec les autres effets mobiliers comme l'indique plus spécialement les désignements de l'inventaire enliassé. Le tout devant être vendu en bloc et pour du comptant.
9 juil—7 12 18.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée de valeur dans le Premier District, rue Clio, entre rue-le et Franklin—Une action du fonds capital du Mechanics Dealers & Lumbermen's Exchange de la Nouvelle-Orléans.

Dans l'affaire de Patrick C. Maloney vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 26 642.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, Encanteur — Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 20 juillet 1889 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 10 juin 1889, il sera vendu la propriété décrite, à savoir:

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Lots de Terre de valeur dans le Premier District, rue Esplanade, entre les rues Marais et Willow.

Dans l'affaire de E. E. Mitchell vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 26,621.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI 3 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, en date du 19 juin 1889, il sera vendu la propriété décrite, à savoir:

[illegible]

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de choix sur lesquels on peut bâtir dans le Sixième District.

Interdiction de Veuve Geo. Alton.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D—No 19 352.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE à moi dirigé par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 3 mai 1889, je procéderai à la vente à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, la propriété ci-après décrite:

[illegible]

L'acte de vente pardevant Alphonse B. Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
25 juin—25 30—juillet 6 13 20 27

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans. [illegible]
MARDI, 9 [illegible]

Ventes de [illegible]

TAXES

[illegible]

FEUI[illegible]

No 59

SANS [illegible]

PAUL D[illegible]

LEDEFAUT [illegible]